

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Etablissement Notre Dame  
Collège privé  
Montauban (82)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Août 2010 – N° 0820052L\_RNPP



SIGNATAIRES :

	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Marion DECA Y	Chef de projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'action 19 du 2ème Plan national santé environnement 2009-2013, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/où à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

Le collège privé Notre Dame est localisé, au 12 avenue Gambetta, dans le centre de la commune de Montauban, en rive droite du Tarn.

Le collège accueille moins de 400 élèves âgés de 10 à 15 ans. Il s'étend sur une surface d'environ 8 500 m<sup>2</sup> qui comprend :

- Un ensemble de 5 bâtiments, dont certains sont construits sur vide sanitaire (bâtiments D et C) ou partiellement sur une cave (bâtiment A et E). Seuls le bâtiment B (le plus proche du site BASIAS), le réfectoire et le gymnase sont de plain-pied.
- Des espaces extérieurs composés d'une cour de récréation en enrobé (cour centrale) et d'un terrain de sport longé par un talus enherbé et d'un bac à sable en pleine terre.

Le collège ne comprend ni jardin pédagogique, ni logement de fonction.

Certains bâtiments du collège sont très anciens (datant de 1840). L'ensemble des bâtiments est en bon état général.

### **Résultats de l'étude historique et documentaire**

Cet établissement a été construit en contiguïté d'un site recensé dans BASIAS (MPY8200594), ce qui a motivé son intégration dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que les bâtiments du collège ont été construits à différentes époques, dont les plus anciens (situés à l'Est du site) datent des années 1840. Les autres parties sont plus récentes (1975-1995). Le collège a été ouvert en 1967. Les bâtiments étaient anciennement chauffés au fioul.

Le site BASIAS (n° MPY8200594) exploité par LONCA et MOULY à partir de 1965, avait comme activité la fabrication et le stockage de peintures. Les plans et la date de cessation d'activités n'ont pas été retrouvés lors de l'étude historique. Le site est aujourd'hui occupé par un immeuble d'habitations abandonné.

## **Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique local indique que la première nappe d'eau souterraine se trouve entre 3 et 8 m de profondeur. Son sens d'écoulement serait dirigé vers l'Ouest.

## **Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'un collège, sans jardin pédagogique, deux scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

Les anciennes activités du site BASIAS identifiées en contiguité de l'ETS ont potentiellement fait appel à l'utilisation de substances volatiles. Ainsi, étant donné la faible profondeur de la nappe et la configuration des bâtiments (absence de vide sanitaire et sous-sol pour le bâtiment B), une atteinte de la qualité de l'air dans les bâtiments du collège est possible.

Par conséquent, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant l'établissement. **Ainsi, l'établissement doit faire l'objet de campagnes de diagnostic sur les milieux pertinents.**

Les informations disponibles au stade de la phase 1 n'ont pas mis en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

La Phase 2 portera sur :

- l'air du sol sous la dalle de l'ancienne Chapelle (bâtiment B) convertie en salles de classe ;
- l'air du vide sanitaire sous et à proximité du bâtiment C, bâtiment abritant des salles de classe ;
- l'air du sol à proximité du gymnase, qui est accolé à la parcelle du site BASIAS LONCA et MOULY.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

